

Les poinçons d'épreuve sur les armes civiles à St Etienne depuis 1782



**Texte et photos :
J.L. GILLIER - La Pistole**

*Article publié dans :
la Gazette des Armes N° 524*

*Petit pistolet de carrosse signé Duon à
Nancy que l'on peut dater vers 1790*



*Poinçon AM
couronné de
Augustin MERLEY*

Augustin MERLEY et l'épreuve civile

On peut assez souvent rencontrer ce type d'arme. Ce sont souvent des pistolets d'officiers ou encore de carrosse utilisés pour se défendre lors des voyages.

On peut parfois remarquer sur le flanc gauche du canon un poinçon qui intrigue et qui mérite qu'on s'y intéresse.

Il s'agit là du poinçon de l'éprouveur officiel des armes civiles apposé à St Etienne à partir de 1782 .

En effet, c'est cette année là que le conseil d'état de Louis XVI autorise la création d'un banc d'épreuve officiel pour les armes civiles. Auparavant il n'existait que la manufacture d'état pour éprouver les armes militaires. Cette épreuve n'a pas toujours été obligatoire mais lorsque c'était le cas, et qu'on éprouvait les canons, on utilisait les charges de guerre, trop fortes , elles occasionnaient un nombre important de rebuts . Les artisans stéphanois réclament une épreuve distincte avec ses propres règles pour les armes dites bourgeoises.



C'est pour eux un gage de sécurité et de qualité pour leurs productions.

Le 30 Aout 1782, c'est Augustin Merley-Dumarest (1738-1811), qui sera nommé, « premier éprouveur des armes du commerce ». Il installera son entreprise place Chavanelle. (Fils de Jean Baptiste Merley, né en 1706, il deviendra Merley-Blachon en 1788 par remariage avec Marie Charlotte Blachon) Il sera encadré de syndics nommés par la profession. Très souvent les fabricants ne font pas éprouver leurs canons . Ils n'en voient pas la nécessité mais surtout évitent de payer les frais de cette épreuve.



*Poinçon d'Augustin
Merley avant 1792
ou peut être après
1809 ?*

Il est donc raisonnable de penser que ce poinçon constitué d'un A collé à un M sous une couronne est celui d'Augustin Merley jusqu'en 1792. Ce poinçon se rencontre souvent accompagné du calibre de l'arme

La révolution mettra fin à ce contrôle. Le 29 Septembre 1792 la convention interdit la fabrication d'armes autres que les armes de guerre et Augustin Merley cessera son activité.



Le style de ces petits pistolets permet difficilement de savoir si il est construit avant la révolution ou après. Il porte le poinçon AM Couronné .

L'observation de ces armes qui ne sont pas produites dans des manufactures d'état fait apparaître plusieurs sortes de poinçons. Il est très difficile de s'y retrouver car ces armes ne sont que très rarement datées. De plus l'évolution du style de ces armes ne permet pas facilement de les placer précisément dans le temps. Il est donc nécessaire d'arriver à classer ces poinçons chronologiquement.

Cet article a donc pour objet, en plus de raconter cette histoire, de faire appel à tous les passionnés qui auraient dans leurs collections des armes, longues ou courtes portant ces poinçons. Certaines peuvent porter des marques de fabricants et surtout des dates qui permettraient d'établir plus de certitudes sur ces recherches. Si vous en rencontrez, je vous prie de m'envoyer des dossiers d'images qui me permettront d'apporter plus de précision.



Pistolet Marqué du poinçon AM accompagné du calibre - 18 .

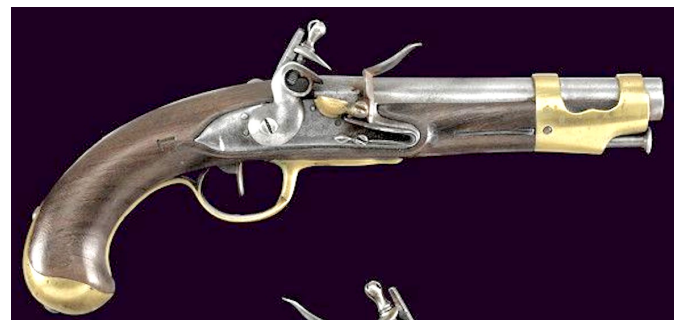
L'épreuve après la révolution

le 27 Juin 1797 l'épreuve est rétablie et est transférée à l'Heurton. L'éprouveur est toujours Augustin Merley. Là encore il est besoin d'analyser plus d'armes pour s'assurer du poinçon de cette époque.

On observe, sur de nombreuses armes civiles et assimilées militaires, à la fin de la révolution et au début de l'empire, ce poinçon mystérieux. Il est constitué des palmes de St Etienne entouré des lettres AC et pourrait bien être le nouveau poinçon d'épreuve de Augustin Merley, marquant ainsi l'épreuve officielle des Armes du Commerce, « AC ». Il semble difficile qu'il ait gardé une couronne royale en 1797.



Possible poinçon d'épreuve des armes du commerce de 1797 à 1809



De nombreuses armes et notamment des pistolets « An VIII » portent ce poinçon entre 1797 et 1809 .

L'attribution et la datation de ces deux derniers poinçons apparaît séduisante . Elle est pourtant contredite par de nombreux pistolets d'officiers de production privée au style à l'évidence du directoire à l'empire qui portent le AM couronné d'Augustin Merley.

En 1809 ce dernier démissionne car il est âgé. C'est son neveu, Augustin Merley (*fils de Jean baptiste et de Louise Chapelon. Il est marié à Antoinette Dumarest le 22/07/1788*), qui sera nommé éprouveur le 8 mai 1810. Utilise-t'il le même poinçon ? Sans doute non ? Lequel ? Aurait-il repris le AM Couronné de son oncle ?

Plusieurs documents nous apprennent qu'en 1811, les autorités demandent que le poinçon d'acceptation fasse apparaître l'appartenance à St Etienne . On décide d'apposer les palmes de la ville à côté du calibre.



*Poinçon possible de 1811.
les armes de St Etienne apparaissent*



*Paire de pistolets d'officiers
portant ce dernier poinçon - 1811-1824.*

En 1824 on change le poinçon en raison de fraudes à l'épreuve et de la disparition du poinçon officiel (vol ? perte ?) . Une légère modification de la forme des palmes pourraient répondre à cet évènement.



Poinçon possible à partir de 1824

Ce poinçon pourrait perdurer jusqu'en 1831. En Septembre, Augustin Merley (1789-1855), (fils de Antoine Merley-Duon - Le Parisien qui a 69 ans), en récompense de ses services, est nommé le troisième éprouveur des armes du commerce de St Etienne par le préfet. Il déplace le banc d'épreuve mais toujours rue de l'Heurton, dans le même quartier. Il serait parfaitement logique de voir apparaître à cette occasion un nouveau poinçon. Il reste là encore des observations à faire car je n'ai trouvé qu'un seul exemple de marque qui fait suite logique à cette époque.



*Poinçon possible de
l'épreuve civile de
1831 à 1856*

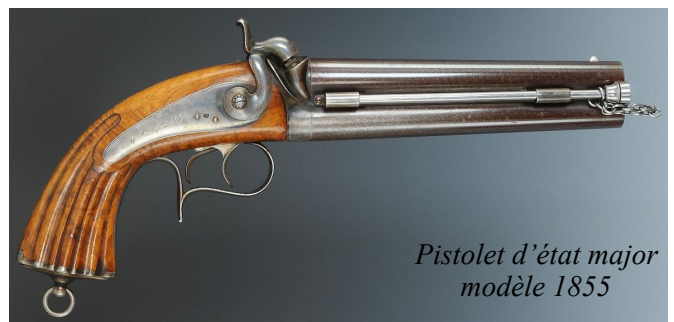
L'épreuve civile, entreprise publique

Lors du décès de Augustin Merley, dernier éprouveur privé, en 1855, les armuriers souhaitent que l'épreuve ne soit plus gérée par une entreprise privée. La ville et la chambre de commerce de St Etienne font en sorte d'acquérir les locaux et ce service devient un service public officiel.

Ainsi depuis le décret du 30 Aout 1856, le « Banc National d'Epreuve » des armes civiles est géré par la chambre de commerce de St Etienne .



*Poinçon de l'épreuve que l'on
trouve à partir de 1855 sur les
armes civiles. Ce poinçon se
rencontre sur les pistolets 1855
d'état major et sur de nombreux
fusils à cette époque.*



*Pistolet d'état major
modèle 1855*

De nombreuses armes bien datées et notamment le pistolet d'état major au modèle 1855 permettent de bien situer le poinçon de cette époque.



Cette affiche bien connue présente les poinçons du banc d'épreuve mais malheureusement aucun historique ne traduit leur nature et les dates de création qui seraient pourtant bien utiles à la datations des armes anciennes. On voit bien que la forme s'est modernisée.

L'épreuve des armes du commerce n'est pas une obligation constante. Selon les époques cette obligation cesse puis reprend. Les armuriers sont pourtant conscient de son intérêt tant pour la sécurité des armes que pour en attester la qualité.

On commence vers 1870 à améliorer et diversifier le type d'épreuve et pas seulement sur les canons . Des poinçons plus variés apparaissent. Ainsi ce poinçon d'épreuve de St Etienne se rencontre déjà sur le canon mais aussi le barillet des modèles 1873 et 1874 du commerce .



Poinçon rencontré sur le canon et le barillet d'armes du commerce type 1873/74



Grand médaillon souvenir aux armes de St Etienne situé dans l'entrée du BNE

Vers 1883 on envisage l'agrandissement du banc d'épreuve. Des bâtiments, tout près de la rue de l'épreuve , rue Jean Claude Tissot sont achetés. Le BNE déménage en 1897. Un nouveau banc d'épreuve plus moderne est installé entre 1903 et 1908.

Il faut attendre 1960 pour voir rétablir l'épreuve obligatoire des armes à feu.

En 1978 les autres bancs d'épreuve sont fermés (*Paris, Mulhouse, Bayonne , Hendaye*) et le BNE de St Etienne devient le seul banc d'épreuve en France.

En 1988 l'organisme déménage sur son lieu actuel au 5 rue de Méons. Il est maintenant capable de déployer des savoir-faire dans le domaine de la chasse mais aussi des matériels de protection.

Je renouvelle ici ma demande auprès des collectionneurs qui possèderaient des armes poinçonnées de l'épreuve civile entre 1782 et 1900, bien datées, de bien vouloir m'envoyer des dossiers d'images complets afin de faire avancer cette recherche.

- Contact : www.lapistole.com

Merci

Jean Louis GILLIER - La Pistolet



Petite plaque de métal portant les poinçons du BNE et présenté au musée de St Etienne dans un coffret. Malheureusement il nous manque des datations de mise en service.

On y reconnaît le poinçon apposé en 1855 et aussi celui trouvé sur le pistolet 1873 civil .

Sources :

- Histoire du banc d'épreuve de Eric Perrin
- Site web du BNE et du Musée d'Art et d'Industrie de St Etienne
- Site forez-info.com «Le banc d'épreuve St Etienne»
- Archives de St Etienne 1818, 1831, 1835, 1868
- Bulletin des lois 1836
- Infos comparées d'études généalogiques (Généanet)
- Saint Etienne et son agglomération de Gérard Thermeau

Les images : Elles sont pour la plupart tirées de photos extraites du web et triées par mes soins.